



Assemblée générale annuelle (AGA)

Le 6 mai 2016

À

**l' Aquarium de Québec
1675 Avenue des Hôtels,
Ville de Québec, QC**

Documentation pour les membres du RPCCCQ

Contenu du Cahier

- Avis de convocation et ordre du jour
- Compte rendu de l'AGA du 12 juin 2015
- Rapport de la présidente
- Évaluation des formations par les membres
- Questionnaire du Sondage auprès des psychologues des régions 03 et 12
- Document : Résultats du sondage et recommandations du CA
- Orientations stratégiques 2015-2018
- Planification 2016-2017
- Programmation des formations 2016-2017



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016 DU REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINIENS ET CLINIENNES DE QUÉBEC

Le 2 avril 2016

Chers(ères) membres du RPCCQ

C'est avec grand plaisir que nous vous convoquons à l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le 6 mai prochain. L'ordre du jour de la rencontre est joint à la présente.

Lors de cette assemblée il y aura élection au poste de président ainsi qu'à 3 postes d'administrateurs. L'assemblée sera suivie d'un cocktail dînatoire offert à tous les membres du RPCCQ pour une contribution de 20 \$.

L'année qui se termine a été riche en développement et en réflexion afin de continuer à offrir à nos membres des services de grande qualité. Le sondage réalisé pour l'élaboration des orientations stratégiques 2015-2018 a connu un grand succès auprès de nos membres, plus de 50 % y ayant répondu.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement et leur implication qui contribuent à faire de notre regroupement une organisation dynamique et soucieuse de répondre aux besoins de ses membres.

Nous espérons vous rencontrer le 6 mai prochain dans un endroit tout à fait exceptionnel. Pour participer à l'AGA vous devez être membre en règle du RPCCQ en 2015-2016. Il n'est pas obligatoire de vous inscrire d'avance pour participer à l'assemblée mais ce serait tout de même apprécié.

Par contre, l'inscription à l'activité festive qui suivra l'AGA est obligatoire. Nous vous invitons à vous inscrire au plus tard le 2 mai prochain en accédant à notre site www.rpccq.ca.

Aide-mémoire

Événement :	Assemblée Générale Annuelle 2016 du RPCCQ
Date :	Vendredi le 6 mai 2016 à 18h00
Lieu :	Aquarium de Québec 1675 Avenue des Hôtels, Ville de Québec, QC G1W 4S3
Inscription au Cocktail dînatoire :	Au plus tard le 2 mai 2016 au rpccq.ca
Coût du Cocktail dînatoire :	20 \$

Au plaisir de vous y rencontrer !

Andrée Bernard, Psychologue
Présidente du RPCCQ



**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2016 DU
REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINIENS ET CLINIENNES DE QUÉBEC
le 6 Mai 2016 à 18h00 à
Aquarium de Québec ,1675 Avenue des Hôtels, Ville de Québec, QC G1W 4S3**

1. Vérification du quorum (5% des membres)
2. Mot de bienvenue de la présidente
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
4. Lecture, adoption et suivi du compte rendu de l'AGA du 12 juin 2015
5. Rapport de la présidente
6. Rapport de la trésorière
 - a. États financiers provisoires
 - b. Quittance
7. Présentation des résultats du sondage et des recommandations du CA en découlant
 - a. Mission du RPCCQ
 - b. Mandat visant à revoir la dénomination du RPCCQ
8. Orientations Stratégiques 2015-2018
9. Planification 2016-2017
10. Programmation 2016-2017
 - a. Recommandation du CA : Pouvoir de dérogation au CA pour cas exceptionnels.
 - b. Recommandation du CA : Modification du Tarif étudiant
11. Varia
12. Nomination du président d'élection
13. Élection
 - a. Poste à la présidence
 - b. Trois postes d'administrateurs
14. Levée de l'assemblée



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2015
DU REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINIENS ET CLINIENNES DE QUÉBEC
12 juin 2015**

DOMAINE CATARAQUI

Présences :

Andrée Bernard, présidente
Claire Molleur, secrétaire
Anne-Marie Guay, administratrice
administratrice

Louis Mignault, vice-président
Edith Lacroix, trésorière
Katy Lamarre, administratrice Normande Guérin,

1. Vérification du quorum (5% des membres)

Le quorum est atteint : La liste des personnes présentes à la réunion est déposée en annexe au présent procès-verbal.
Nombre requis pour le quorum : 5% de 233 = 12
Nombre de personnes présentes : 36

2. Mot de bienvenue de la présidente

Andrée Bernard souhaite la bienvenue à tous et toutes et ouvre l'assemblée à 18h30.

3. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Andrée Bernard fait la lecture de l'avis de convocation et la lecture de l'Ordre du jour.
Monique Brillon propose l'adoption de l'Ordre du jour et Michel Giroux seconde.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture, adoption et suivi du compte rendu de l'AGA du 23 mai 2014

Lecture et adoption du compte rendu

Claire Molleur fait la lecture du compte rendu de l'AGA du 23 mai 2014.
Suzanne Barry propose l'adoption du compte rendu de l'AGA du 23 mai 2014 et Sylvie Godin seconde.

Adopté à l'unanimité.

Suivi au point 4 du compte rendu du 23 mai 2014 : Questions des membres de l'Assemblée du 13 juin 2013

- Question soulevée par Geneviève Lapointe souhaitant que certaines formations soient offertes à nouveau. **Suivi donné** : La formation du Dr Lecomte sur l'impuissance du psychothérapeute a été donnée une seconde fois dans le cadre de la programmation 2014-2015.

- Question soulevée par Solange Lacroix souhaitant que la date de l'AGA soit reportée plus tard que le mois de juin, afin que les états financiers déposés soient davantage complets. **Suivi donné** : Une solution proposée par le CA est présentée au point 7 du présent compte rendu.

Suivi au point 5 du compte rendu du 23 mai 2014 : Rapport du président

- Résolution : « Dès l'année 2014-2015, on privilégie les membres actifs du RPCCQ de l'année précédente (2013-2014) en leur donnant priorité aux formations 2014-2015 par le biais d'une prévente de cinq jours (par courriel) avant la publication de nos formations 2014-2015 à l'ensemble des psychologues de la région Québec/Chaudière-Appalaches sur le site du RPCCQ », est adoptée à l'unanimité. **Suivi donné** : La résolution a été mise en œuvre dès le début de l'année 2014-2015.
- Résolution : « Autoriser le CA de développer une nouvelle image de marque pour le RPCCQ (logo-signature-facture visuelle) qui tient compte du visuel actuel afin d'illustrer la continuité ; pour ce faire, les membres seront invités à voter par courriel sur 2 ou 3 propositions et la proposition récoltant le plus grand nombre de votes sera retenue », est adoptée à l'unanimité. **Suivi donné** : Réalisée ; le RPCCQ dispose maintenant d'une nouvelle image de marque.
- Résolution : « Mandater le nouveau CA afin qu'il procède à une révision et modernisation des Statuts et Règlements du RPCCQ et de tenir à l'automne, au moment de l'activité de la rentrée, une Assemblée Générale Spéciale en vue de leur approbation par les membres ; ces derniers devant être convoqués en bonne et due forme, au moins 30 jours avant la tenue de cette assemblée », est adoptée à l'unanimité. **Suivi donné** : Point traité au point 5 concernant l'AGS du 12 septembre 2014.

5. Lecture, adoption et suivi du compte rendu de l'AGS du 12 septembre 2014

Lecture et adoption du compte rendu

Andrée Bernard fait la lecture du compte rendu de l'AGS du 12 septembre 2014 des points 1 à 4 du compte rendu et demande une dispense de lecture du point 5 « Révision des *Statuts et règlements* ».

Solange Lacroix propose l'adoption du compte rendu avec dispense de lecture du point 5 Compte rendu de l'AGS et Louise Richard seconde.

L'adoption du compte rendu avec dispense de lecture est adoptée à l'unanimité.

Suivi du point 5 du compte rendu « Révision des *Statuts et règlements* »

- Recommandation #1 : Revoir les lettres patentes pour y inclure la région Chaudière-Appalaches.
Suivi donné : Non réalisé, reporté après l'adoption des nouvelles orientations stratégiques. Le CA ayant jugé que l'exercice était susceptible d'introduire d'autres changements aux lettres patentes.
- Recommandation #2 : Aviser officiellement l'OPQ de ce changement.
Suivi donné : Non réalisé, reporté après l'adoption des nouvelles orientations stratégiques, pour la même raison que la recommandation 1.

- **Recommandation #3** : Déterminer si les psychologues des autres régions peuvent être membres réguliers du RPCCQ ou privilégier une approche leur donnant accès aux formations seulement. Donc ils ne seraient pas admissibles aux assemblées générales, ni aux activités sociales. L'option privilégiée est celle consistant à leur donner accès aux formations seulement lorsqu'ils paient la cotisation annuelle. Donc ils ne sont pas membres réguliers et ne pourront donc pas participer aux assemblées générales, ni aux activités sociales.

Suivi donné : Réalisé avec ajustements proposés au point 9 du présent compte rendu « Recommandations du CA à l'AGA ».

- **Recommandations # 4 à # 22** : Ces recommandations concernent l'ensemble des modifications des Statuts et règlement proposées à l'Assemblée Générale et qui ont été, une à une, acceptées à l'unanimité.

Suivi donné : l'ensemble des modifications ont été apportées aux *Statuts et règlements*.

- **Décisions de l'Assemblée Générale** : Jean-Guy Rochefort propose l'adoption des « Statuts et règlements » avec l'ensemble des 19 ajustements recommandés et Solange Lacroix seconde. Vote : Accepté à l'unanimité.

Suivi donné : Les Statuts et règlements modifiés ont été déposés sur le site internet rpccq.ca

6. Rapport de la présidente

La présidente fait la lecture du *Rapport de la présidente* présentée aux pages 16 et 17 du *Cahier des membres* (cahier contenant l'ensemble de la documentation remise aux membres présents à l'AGA). Puis elle invite l'Assemblée à consulter les résultats présentés à la page 18, concernant la synthèse des évaluations des activités de formation, qui démontrent un très fort degré de satisfaction.

Elle invite également l'Assemblée à consulter les pages 19 à 21 et fait ressortir les résultats obtenus en fonction des orientations stratégiques 2012-2015.

Enfin la présidente fait part à l'Assemblée des décisions et activités du CA en regard des choix budgétaires et des services aux membres.

Choix budgétaire en 2014-2015

- **TPS et TVQ** : Pour une offre de services similaire à celles des autres années, compte tenu des coûts qui ont augmentés et honoraires professionnels, il a été impossible de continuer les activités du RPCCQ sans charger la TPS TVQ ; l'an passé les revenus bruts ayant dépassé le 50 K\$ prescrits par le gouvernement ;
- **Rationalisation** : Diminution des dépenses administratives du CA ; non recours à des services administratifs externes comme cela avait été le cas l'année précédente ; diminution des coûts des activités sociales et de certains coûts de formation ;
- **Nouvelles sources de financement** (aide financière ponctuelle pour l'une des activités de formation obtenue auprès du commanditaire du formateur) ;

- Acceptation des demandes d'inscriptions aux activités de formation du RPCCQ de la part de médecins et de psychothérapeutes. En début d'année financière, le CA a maintenu la décision du CA précédent de ne pas ouvrir à d'autres participants (sauf psychologues des autres régions et des étudiants doctorants comme c'était déjà le cas) donc plusieurs demandes ont été refusées. Toutefois, le 22 octobre 2014, le nombre d'inscriptions étant nettement inférieur à l'année précédente, le CA a décidé de permettre l'accès aux formations du RPCCQ aux médecins et psychothérapeutes mais à tarif supérieur soit : 225 \$. Et ce sans faire de publicité ni de modification au site du RPCCQ. Cela a amené 14 inscriptions provenant de 11 personnes (3 médecins et 8 psychothérapeutes) ; ce qui a généré un revenu brut supplémentaire de 3150\$.
- Création de fonds dédiés à partir notamment des profits budgétaires du Colloque de mai 2012 ;
 - Un fonds de réserve de 15 000 \$ (pour les activités courantes)
 - Un fonds pour les imprévus de 8 000 \$
 - Un fonds pour la tenue du Colloque de 2017 de 7 000\$

Services aux membres

La présidente fait part des améliorations apportées dans la dispensation des services aux membres grâce au virage technologique du RPCCQ et de la modernisation des façons de faire ; notamment la rapidité et la diligence apportée aux demandes téléphoniques et celles faites via info@rpccq.ca; des communications davantage soutenues avec les membres grâce aux envois électroniques; le soutien aux membres pour l'utilisation des services transactionnels; l'accès pour les membres à un compte individualisé sur le site internet leur permettant d'avoir accès en tout temps aux reçus, attestations et fichiers électroniques des formations...

7. Rapport de la trésorière et bilan par les comptables Charbonneau (CPA)

Présentation de l'expert-comptable

Mme Charbonneau comptable professionnelle agréée précise que le rapport présenté est un rapport de mission d'examen et explique en quoi consiste ce type de rapport. Par la suite elle présente l'Actif-passif du RPCCQ se trouvant à la page 2 du *Rapport financier (non audité) pour l'exercice clos le 30 avril 2015*, puis elle explique ce qu'est un flux de trésorerie et en fait la lecture à la page 5 du même document.

Question de l'Assemblée : aucune.

Mme Charbonneau explique également les trois niveaux de travail soient : Lecteur, Vérificateur et Mission d'examen.

Question de l'Assemblée : aucune.

Rapport de la trésorière

Edith Lacroix, fait la lecture du *Rapport financier (non audité) pour l'exercice clos le 30 avril 2015* ; document déposé en annexe. Mme Lacroix explique également les différents postes budgétaires des résultats financiers de l'année 2014-2015.

Question : Solange Lacroix demande une précision concernant l'augmentation des frais au poste « Frais de formation ». Edith Lacroix explique que l'augmentation des frais de ce poste est principalement due à l'augmentation des honoraires des formateurs.

Sylvie Godin propose l'adoption du rapport financier (non audité) pour l'exercice clos le 30 avril 2015. Louise Richard seconde.

Adopté à l'unanimité.

Quittance

Andrée Bernard explique ce qu'est une quittance et, tout comme l'an dernier, une demande de quittance pour les membres du CA qui ont œuvré sur le CA pour l'année 2014-2015 est effectuée.

Solange Lacroix propose qu'une quittance pour les membres du CA qui ont œuvré sur le CA pour l'année 2014-2015 soit adoptée et Carol Girard seconde.

Adopté à l'unanimité.

Demande de nomination d'un vérificateur

Andrée Bernard souligne que l'Assemblée générale de juin 2014 n'a pas nommé trois psychologues vérificateurs externes ni adopté de résolution décidant de ne pas en nommer comme stipulé aux articles 10.1 et 12.1 des *Statuts et règlements* alors en vigueur (édition 2010 révisée en mars 2011). Elle rappelle d'autre part, que cette assemblée avait toutefois adoptée une résolution visant à réviser les Statuts et règlements.

Selon les nouveaux Statuts et règlement adoptée par l'AGS le 12 septembre 2014, l'article 12.1 a été modifié en introduisant l'obligation de confier une mission d'examen à un expert-comptable. Cet article s'énonçant comme suit :

« Art 12.1 La vérification des livres comptables se réalise une fois par année financière. À cet effet, l'assemblée générale nomme un (1) ou plusieurs vérificateurs et une mission d'examen est confiée à un expert-comptable. Le ou les vérificateurs et l'expert-comptable font rapport à l'assemblée générale annuelle. »

Il s'ensuit alors une discussion sur la pertinence de nommer un ou des vérificateurs tel que stipulé par les articles 10.1 et 12.1 puisque dorénavant une mission d'examen doit être confiée à un expert-comptable et que ce dernier est davantage en mesure d'en faire état à l'Assemblée générale.

À cet effet, Bernard Tailleux propose d'amender les articles concernés des Statuts et règlements afin que dorénavant seule la mission d'examen par un expert-comptable soit requise aux fins de la vérification des livres comptables. La proposition est secondée par Michel Giroux

La proposition est adoptée à l'unanimité

8. Présentation de la planification 2015-2016

a) Programmation des activités de formation

Andrée Bernard, présente la programmation des 10 activités de formation pour l'année 2015-2016. Mme Bernard souligne le changement au niveau de l'horaire des journées de formation. Les journées de formation débuteront à 8h30 et se termineront à 16h.

b) Consultation en vue des orientations stratégiques 2015-2018

Tous les psychologues des régions 03 et 12 seront consultés via le service de l'OPQ concernant les orientations stratégiques 2015-2018 ; thèmes ressortant de notre Lac à l'Épaule notamment en regard de la mission actuelle et future du RPCCQ.

c) Évolution du site internet (phase 2)

Le site internet évolue. Afin qu'il devienne un meilleur outil de gestion et de suivi, des améliorations doivent être effectuées telles : améliorer la production de rapport de suivi, corriger certains aspects qui ont été constatés en

période de rodage, favoriser la migration d'une année financière à l'autre, compléter certaines parties et rédiger un guide de l'utilisateur.

d) Démarches pour l'organisation d'un colloque en 2017

Les démarches pour l'organisation d'un colloque en 2017 devront débuter sous peu. Sous réserve d'avoir des volontaires pour la prise en charge d'un tel projet, qui sera dirigé par 1 ou 2 membres du CA, et qui au besoin sous contractera à des ressources extérieures pour la réalisation des éléments événementiels, le colloque devrait se tenir en 2017. Le RPCCQ est donc en période de recrutement et fait appel aux volontaires de faire connaître leur intérêt aux membres du CA.

e) Perspectives budgétaires

Sur la base des recommandations du CA, de l'augmentation des coûts, de la nécessité d'un soutien plus accru au CA (ex : livraison de matériel et soutien administratif), de l'achalandage anticipé, le CA croit atteindre l'équilibre budgétaire pour l'année 2015-2016.

Advenant un déficit. Il y aura recours au fonds d'imprévu et, si surplus, le développement du RPCCQ sera favorisé et ce en fonction des nouvelles orientations stratégiques qui découleront notamment de la consultation prévue (réf : b. Consultation en vue des orientations stratégiques 2015-2018).

9. Recommandations du CA à l'AGA

a) Période de validité de la cotisation annuelle des membres

Le CA recommande :

Qu'à compter de l'année financière 2015-2016, la période de validité de la cotisation annuelle soit dorénavant de la date correspondant au lendemain de la tenue de l'AGA de l'année précédente et se termine à la date de la tenue de l'AGA de l'année en cours.

Qu'en conséquence, la validité de la cotisation 2014-2015 est prolongée jusqu'au 12 juin 2015 et la période de validité de la cotisation 2015-2016 débutera le 13 juin 2015.

Monique Beaulieu propose l'adoption de la résolution tel que recommandée par le CA
Céline Doucet seconde.
Résolution adoptée à l'unanimité.

b) Admission de non membres aux formations du RPCCQ

Le CA recommande :

Que les psychologues des régions autres que Québec et Chaudière-Appalaches soient dorénavant admis à titre de « membre invité » au tarif voté à l'AGA et ce, sous réserve d'accorder la priorité d'accès aux formations, par le biais d'une prévente, aux membres du Regroupement.

Discussion : Solange Lacroix demande s'il y aura une période de prévente pour chacune des formations prévues à la Programmation 2015-2016. Une seule période de prévente n'a été fixée soit une période de 2 semaines suivant l'envoi par courriel de la Programmation 2015-2016, aux membres inscrits pendant la période financière 2014-2015.

Marie-Andge Khandjian demande si les membres invités auront accès aux différentes activités du RPCCQ. Les membres invités n'auront pas accès aux différentes activités du RPCCQ de même qu'aux assemblées.

Bernard Tailleur propose l'adoption de la résolution tel que recommandée par le CA

Grace Mc Collough seconde.
Résolution adoptée à l'unanimité.

Le CA recommande :

Que les étudiants doctorants en psychologie soient admis à titre « d'étudiant » aux formations du RPCCQ au tarif voté à l'AGA et ce, sous réserve d'accorder la priorité d'accès aux formations, par le biais d'une prévente, aux membres du Regroupement.

Suzanne Baril propose l'adoption de la résolution tel que recommandée par le CA
Louise Caouette seconde.
Résolution adoptée à l'unanimité

Le CA recommande :

Que les psychothérapeutes et les médecins soient admis à titre « d'invité » aux formations RPCCQ, au tarif voté à l'AGA et ce, sous réserve d'accorder la priorité d'accès aux formations, par le biais d'une prévente, aux membres du Regroupement.

Discussion : Carol Girard demande si la priorité sera donnée aux membres du RPCCQ en ce qui concerne l'inscription aux différentes formations. La priorité sera effectivement donnée aux membres du RPCCQ par la période de semaines de prévente qui sera de 2 semaines.

Carol Girard demande combien de psychothérapeutes sont inscrits à l'OPQ. Le nombre total de psychothérapeutes détenteurs de permis émis par l'OPQ est d'environ 1250.

Il est rappelé, que tel que précisé lors du Rapport de la présidente (point 5 du présent compte rendu) en 2014-2015, 8 médecins et trois psychothérapeutes, pour un total de 14 inscriptions, ont été admises aux activités de formation.

Louise Richard commente en disant qu'à ses yeux cette ouverture à des membres invités est « très loin de la mission du RPCCQ ».

Bernard Tailleur propose l'adoption de la résolution tel que recommandée par le CA
France Gosselin seconde

Résolution adoptée à la majorité.

Résultats du vote : Pour 25 Contre 5 Abstention 3

c) Tarification 2015-2016

Le CA recommande :

Que pour chaque journée de formation incluant le repas du midi, le Tarif Membre RPCCQ soit de 112,20 \$ (plus taxes) = 129 \$

France Gosselin propose l'adoption de la résolution tel que recommandée par le CA
Carol Girard seconde
Résolution adoptée à l'unanimité.

Le CA recommande :

Que pour chaque journée de formation incluant le repas du midi, le Tarif Membre Invité soit de 112,20 \$ (plus taxes) = 129 \$

Carol Girard propose l'adoption de la résolution tel que recommandée par le CA

Céline Doucet seconde.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Le CA recommande :

Que pour chaque journée de formation incluant le repas du midi, le Tarif Étudiant soit de 112,20 \$ (plus taxes) = 129 \$

Discussion : Bernard Tailleux commente et propose que le tarif étudiant soit plutôt de 100\$ incluant les taxes. L'Assemblée est appelée à voter sur l'une ou l'autre de ces deux propositions de tarif pour les étudiants.

Résultats du vote : 129\$: 25 votes

100\$: 7 votes

La résolution tel que recommandée par le CA est adoptée à la majorité.

Le CA recommande :

Que pour chaque journée de formation incluant le repas du midi, le tarif invité soit de 195,69 \$ (plus taxes) = 225\$

Discussion : Bernard Tailleux commente le tarif et suggère qu'il soit majoré. Giroux demande si le CA a vérifié auprès des autres boîtes de formation les différents tarifs offerts aux médecins. Il n'y a pas eu de vérification mais Andrée Bernard mentionne qu'il est fort probable que le tarif soit plus élevé.

À la suite de cet échange, Bernard Tailleux propose que le tarif invité soit de 250\$. L'Assemblée est appelée à voter sur l'une ou l'autre de ces deux propositions de tarif pour les invités.

Résultat du vote : 250\$: 27 votes

225\$: 5 votes

En conséquence,

Le tarif invité adopté la majorité par l'Assemblée est de 217,44\$ (plus taxes) = 250\$

Le CA recommande :

Que l'assemblée autorise que ces tarifs puissent, si nécessaire, être mis à jour annuellement par le CA selon un pourcentage ne dépassant pas 5%.

Carol Girard propose l'adoption de la résolution tel que recommandée par le CA

Monique Beaulieu seconde.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10. Nomination du président d'élection

Andrée Bernard propose Bernard Tailleur comme président d'élection.
Solange Lacroix seconde.

Adoptée à l'unanimité.

11. Élection aux postes d'administrateurs

Bernard Tailleur explique la procédure de mise en candidature.

Bernard Tailleur nomme les 3 membres du CA dont leur mandat se termine : Louis Mignault, Claire Molleur et Katy Lamarre et dont les postes sont à combler.

Louis Mignault, Claire Molleur et Katy Lamarre font part de leur décision de se présenter pour un nouveau mandat.

Bernard Tailleur demande aux membres présents s'ils ont des candidatures à proposer et aucune candidature n'est alors proposée.

Louis Mignault, Claire Molleur et Katy Lamarre acceptent donc de poursuivre leur mandat d'administrateur au sein du RPCCQ.

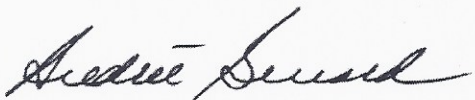
Ils sont élus à l'unanimité.

12. Varia


Aucun.

13. Levée de l'assemblée

Bernard Tailleur propose la levée de l'assemblée
Céline Doucet seconde.
Levée de l'assemblée à 20h30



Andrée Bernard,
Présidente du RPCCQ



Claire Molleur,
Secrétaire du RPCCQ

ANNEXE 1
MEMBRES PRÉSENTS À LA RÉUNION AGA DU 12 JUIN 2015
DOMAINE CATARAQUI

1. Suzanne Barry
2. Carmen Bastille
3. Monique Beaulieu
4. Andrée Bernard
5. Monique Brillon
6. Louise Caouette
7. Manon Claveau
8. Céline Doucet
9. Carol Girard
10. Michel Giroux
11. Sylvie Godin
12. France Gosselin
13. Lyne Gosselin
14. Anne-Marie Guay
15. Normande Guérin
16. Marie-Ange P. Khandjian
17. Edith Lacroix
18. Solange Lacroix
19. Jocelyne Lajoie
20. Katy Lamarre
21. Marie Lapointe
22. Susie Legault
23. Diane Lehouillier
24. Paule Limoges
25. Mc Collough Grace
26. Jocelyne Moisan
27. Claire Molleur
28. Louis Mignault
29. Johanne Paré
30. Sophie Péchère
31. Louise Richard
32. Pierre Roberge
33. Brigitte Rodrigue
34. Bernard Tailleur
35. Nicole Tremblay
36. Nicole Villeneuve

MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

La présente fait suite à la décision unanime de l'Assemblée des membres prises à l'AGA du 23 mai 2015 :

«Amender les articles concernés des Statuts et règlements afin que dorénavant seule la mission d'examen par un expert-comptable soit requise aux fins de la vérification des livres comptables.»

Les libellés des modifications sont soumis à l'AGA 2016 :

Version 12 septembre 2014	Version 6 mai 2016
<p>10.1 Assemblée générale annuelle L'assemblée générale annuelle des membres du Regroupement est tenue dans les quatre (4) mois qui suivent la fin de l'exercice financier du Regroupement, mais elle serait valide si elle avait lieu après ce délai. Les membres du C.A. déterminent le lieu, la date et l'heure de toute assemblée générale annuelle. Lors de cette assemblée, les membres se réunissent aux fins de recevoir et de prendre connaissance des états financiers du Regroupement et du rapport du vérificateur, d'élire les membres du C.A., de nommer un ou plusieurs vérificateurs ou d'adopter une résolution décidant de ne pas en nommer et de prendre connaissance et de décider de toute autre affaire dont l'assemblée générale annuelle peut être légalement saisie. L'assemblée générale annuelle peut être convoquée par le président du Regroupement.</p>	<p>10.1 Assemblée générale annuelle L'assemblée générale annuelle des membres du Regroupement est tenue dans les quatre (4) mois qui suivent la fin de l'exercice financier du Regroupement, mais elle serait valide si elle avait lieu après ce délai. Les membres du C.A. déterminent le lieu, la date et l'heure de toute assemblée générale annuelle. Lors de cette assemblée, les membres se réunissent aux fins de recevoir et de prendre connaissance des états financiers du Regroupement, d'élire les membres du C.A. et de prendre connaissance et de décider de toute autre affaire dont l'assemblée générale annuelle peut être légalement saisie. L'assemblée générale annuelle peut être convoquée par le président du Regroupement.</p>
<p>Section 12 VÉRIFICATEURS</p> <p>12.1 Vérificateurs La vérification des livres comptables se réalise une fois par année financière. À cet effet, l'assemblée générale nomme un (1) ou plusieurs vérificateurs et une mission d'examen est confiée à un expert-comptable. Le ou les vérificateurs et l'expert-comptable font rapport à l'assemblée générale annuelle.</p>	<p>Section 12 EXAMEN DES LIVRES COMPTABLES</p> <p>12.1 L'examen des livres comptables se réalise une fois par année financière. À cet effet, le CA confie une mission d'examen à un expert-comptable. Aux fins de la réalisation de la mission d'examen, le trésorier dépose à l'expert-comptable l'ensemble des livres, états de compte et autres pièces requises à cet examen. Le trésorier et l'expert-comptable font rapport à l'assemblée générale annuelle.</p>

Rapport de la présidente

Tous les membres du Conseil d'administration (CA) se joignent à moi pour exprimer leur fierté à l'égard du bilan de la dernière année.

Au cours de l'année, nous avons tenu dix (10) séances du CA. Divers travaux ont été effectués en collaboration avec nos experts en comptabilité ainsi qu'en développement web. Des membres de l'équipe se sont réunis à plusieurs reprises pour l'organisation d'activités ou la réalisation de projets. Chaque membre du CA a mis l'épaule à la roue afin de livrer aux membres du RPCCQ des services, que je me permets de qualifier, de grande qualité. Plusieurs travaux ont également été réalisés afin de préparer la programmation de la prochaine année.

Tous ces efforts nous permettent de vous présenter le bilan de nos réalisations en regard de la planification 2015-2016 qui a été présentée lors de l'AGA 2015.

Activités

Activités de formation

- Huit (8) formations se déroulant sur dix (10) jours, soit 60 heures de formation accréditée par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ). Comparativement, en 2014-2015, où 50 heures de formation ont été offertes ;
- En date du 28 avril 2016, 641 inscriptions incluant les inscriptions des membres du CA ; soient : 618 inscriptions de psychologues, 20 inscriptions de médecins ou psychothérapeutes et trois (3) inscriptions de professionnels non psychothérapeutes invités par le formateur et acceptés pour accommoder ce dernier. En 2014-2015, le total d'inscriptions était de 472 dont 14 inscriptions de médecins ou de psychothérapeutes ;
- Le nombre total de membres en 2015-2016 étant de 249, chaque membre aurait participé en moyenne à plus de deux (2) jours de formation ;
- Encore cette année, le taux de satisfaction des membres participants est très élevé comme vous pourrez en juger en prenant connaissance de la synthèse des évaluations dans le cahier de l'AGA.

Autres activités :

- L'AGA 2015, suivi d'un cocktail d'înatoire, tenue au Domaine Cataraqui ;
- L'Évènement de la rentrée tenu au Montmartre Canadien; moment festif précédé d'une conférence intitulée *Mon bureau de Psychologue inc* .À cette occasion, Me Stéphane Lemieux, avocat spécialisé en droit corporatif, nous a entretenus sur les aspects légaux, déontologiques et fiscaux de l'incorporation de la pratique privée des psychologues;
- Le Party des fêtes a été l'occasion de festoyer entre nous mais également de connaître et de reconnaître les talents artistiques de plusieurs membres dans le cadre du spectacle *Psychologues sous les projecteurs* qui s'est déroulé sur la scène du Vieux Bureau de Poste de St Romuald.

Les psychologues ayant partagé leurs talents : Edith Lacroix, Jean-Guy Rochefort, Louise Normand, Jocelyne Lajoie, Sylvie Larochelle-Roy, Sylvie Godin, Monique Vallières, Nicole Villeneuve, Nicole Gagnon, Denis Garneau, Janique Langevin et Luc Allard.

Consultation en vue des orientations stratégiques 2015-2018

Grâce à l'appui de l'OPQ, tous les psychologues des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ont été invités à répondre au sondage du RPCCQ. Nous sommes fiers du fort taux de participation des membres. Les résultats du sondage, que nous vous présentons aujourd'hui, ont contribué à alimenter notre réflexion pour l'élaboration des orientations stratégiques 2015-2018 et à soumettre des recommandations à l'Assemblée des membres.

Évolution du site internet (phase 2)

Au chapitre de l'évolution du Site internet l'investissement a été moindre que prévu. Les efforts ont surtout porté sur la mise à niveau et l'amélioration de certaines fonctions de gestion. Ainsi, nous avons reporté à la prochaine année des projets tels que l'automatisation de certains rapports et la rédaction d'un guide de l'utilisateur.

Démarches pour l'organisation d'un colloque en 2017

Cinq (5) membres du CA ont participé en janvier 2016 à un atelier de formation *Réussir l'Organisation d'un Événement*. Par la suite, quelques démarches ont été réalisées en regard de la faisabilité du projet et de la formule à privilégier. Les travaux se poursuivront en 2016-2017, dont notamment la constitution d'un Comité Colloque RPCCQ en vue de tenir le colloque à l'automne 2017 ou au printemps 2018 donc au cours de l'année 2017-2018.

La tenue du colloque sera également l'occasion de souligner le 25ième anniversaire du RPCCQ qui a été fondé en 1992.

Services et soutien aux membres

- Accompagnement divers pour naviguer sur le site, s'inscrire, accéder à son compte ; traitement de la correspondance électronique (info@rpccq.ca), contacts téléphoniques sur demande. Le délai de traitement des demandes d'information ou d'aide a été, dans la plupart des cas, de 24 à 48 heures ce qui témoigne de notre souci de la qualité du service aux membres;
- Reconnaissance du parcours exceptionnel d'une de nos membres en offrant une gratuité à une formation et une aide financière pour services d'interprète pour malentendants ;
- Démarches pour la préparation d'une autre superbe programmation en 2016-2017 dont une activité de formation continue, dans un environnement favorisant le ressourcement personnel, qui sera offerte à deux reprises compte tenu du nombre limité de places.

Bilan financier

L'année 2015-2016 se termine avec un surplus plus élevé que l'an passé. Toutefois, il importe de spécifier que cette année la programmation 2015-2016 prend fin le 7 mai chevauchant ainsi l'année 2016-2017. Ainsi, tous les revenus pour les formations des 6 et 7 mai ont été encaissés avant le 30 avril alors que plusieurs dépenses qui y sont associées (salle de formation, repas, honoraires du formateur...) seront imputées à l'année 2016-2017. De plus, des dépenses prévues en début d'année ont été reportées à l'an prochain, notamment celles pour le

développement du site internet et celles concernant l'engagement d'un adjoint administratif.

Bien que l'an passé nous avons mentionné notre intention de faire appel à une ressource administrative pour supporter le CA, nous avons choisi de continuer à assumer l'ensemble des tâches requises à la bonne marche du Regroupement. Cela nous a permis de développer une certaine marge de manœuvre et une bonne santé financière. Maintenant que tout est en place, il est impératif de fournir au prochain CA, et à ceux à venir, un soutien administratif pour faciliter la continuité d'un CA à l'autre.

En conclusion

L'année qui se termine en a été une de consultation et de réflexion. Ce qui nous permet aujourd'hui de vous recommander un énoncé de mission et de vous présenter les orientations stratégiques 2015-2018. Je remercie à nouveau tous les membres du CA pour ces résultats importants.

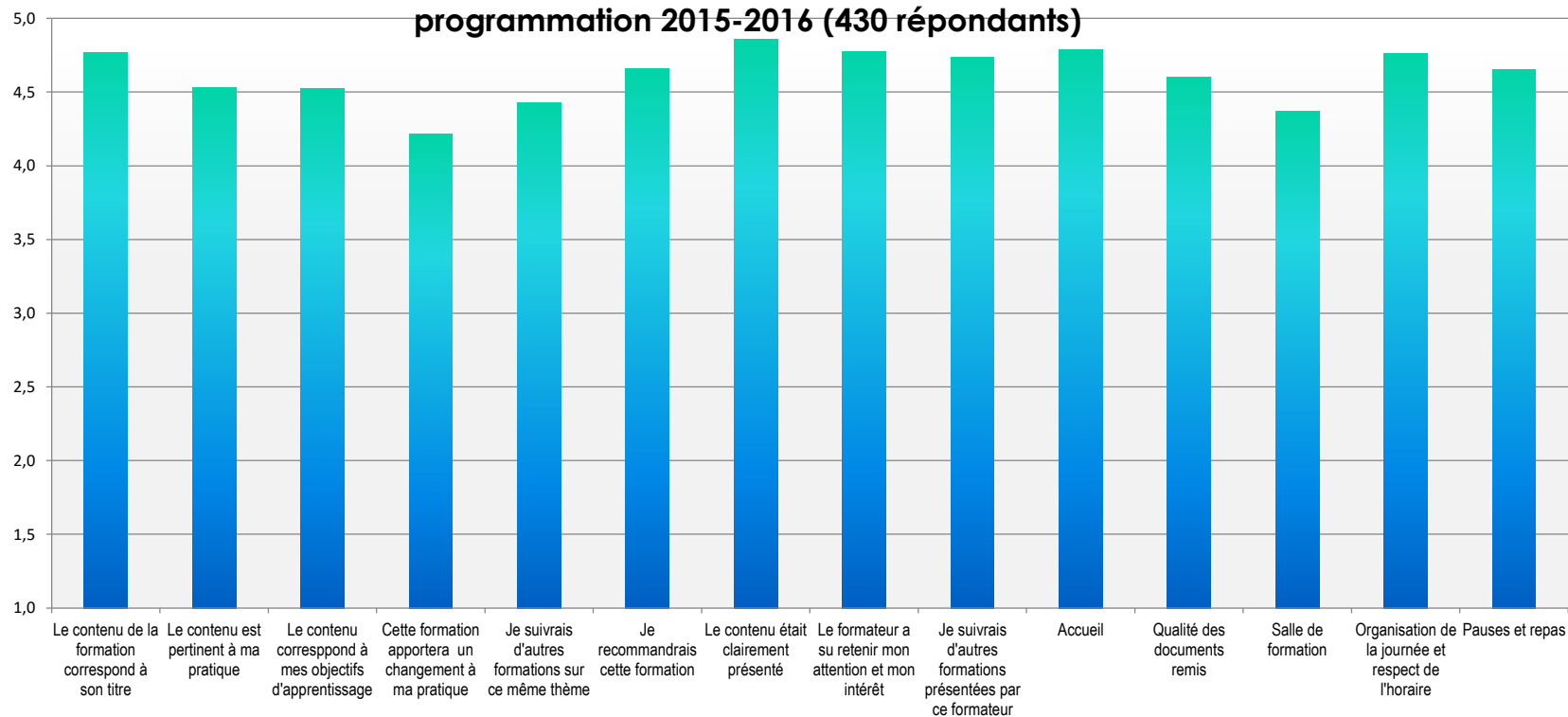
Cette année je termine mon mandat à la présidence avec le sentiment du devoir accompli. Ces deux années de mandat ont exigé beaucoup de travail. Il était important d'investir ces efforts pour moderniser nos façons de faire. La satisfaction exprimée par nos membres nous démontre que nous avons fait les bons choix.

Je remercie tous les membres du RPCCQ pour la confiance que vous nous avez témoignée. Je souhaite la meilleure des chances au CA 2016-2017 qui saura, j'en suis certaine, poursuivre la mission du RPCCQ avec brio.



Andrée Bernard , psychologue
Présidente RPCCQ

Scores moyens à chacune des questions pour 6 des 8 formations de la programmation 2015-2016 (430 répondants)



Moyenne	4,77	4,53	4,53	4,22	4,43	4,66	4,86	4,77	4,74	4,79	4,60	4,37	4,76	4,65
Minimum	4,52	4,08	4,28	3,28	3,80	4,41	4,84	4,70	4,56	4,66	4,40	3,98	4,61	4,55
Maximum	4,98	4,85	4,73	4,73	4,80	4,85	4,89	4,88	4,93	4,89	4,84	4,75	4,86	4,72
Écart-type	0,17	0,26	0,17	0,52	0,31	0,16	0,02	0,07	0,13	0,08	0,15	0,25	0,09	0,07

Sondage du Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec

CETTE PREMIÈRE SECTION VISE À VOUS SITUER COMME RÉPONDANT :

Question # 1

Concernant votre adhésion au RPCCQ, cochez l'énoncé correspondant le mieux à votre situation :

- a) Je suis membre depuis plus d'une année; je renouvelle mon adhésion à chaque année : ()
- b) Je suis membre et je renouvelle mon adhésion seulement lorsque des formations m'intéressent : ()
- c) Je suis membre et ce, pour la première fois : ()
- d) Je ne suis pas membre du RPCCQ mais j'ai déjà été membre : ()
- e) Je n'ai jamais été membre du RPCCQ. ()

Commentez votre réponse

Question # 2

Précisez dans quel territoire des régions de Québec (03) ou de Chaudière-Appalaches (12) est votre résidence ? (Cochez une seule réponse)

Région 03 :

- Charlevoix/Charlevoix-Est ()
- Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans ()
- La Jacques-Cartier/Portneuf ()
- Québec ()

Région 12 :

- Lévis/Bellechasse ()
- Lotbinière/Les Appalaches ()
- Montmagny/L'Islet, ()
- Nouvelle-Beauce/Robert-Cliche ()
- Beauce Sartigan ()

CETTE SECTION VISE À OBTENIR VOTRE POINT DE VUE SUR LA MISSION ET LA DÉNOMINATION DU REGROUPEMENT

Selon ses *Lettres patentes* (septembre 1998) et ses *Statuts et règlements* (septembre 2014), le RPCCQ a été créé pour des objectifs variés dont, notamment : regrouper les psychologues des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, promouvoir les différents aspects scientifiques de la psychologie par divers moyens dont la formation continue ; favoriser la collaboration avec les autres regroupements et associations de psychologues existants au Québec et à l'extérieur; favoriser les rencontres et activités sociales entre pairs et réaliser des activités à but non lucratif et avec des personnes ou des organisations à but non lucratif.

Question # 3

Afin de traduire la raison d'être et l'ensemble des objectifs du RPCCQ dans une mission intégrative et inspirante, nous aimerions connaître votre avis sur l'adoption de l'énoncé de mission suivant afin de le proposer à l'Assemblée générale des membres du RPCCQ

« Promouvoir et favoriser les bonnes pratiques en psychologie clinique ».

Êtes-vous d'accord avec cet énoncé de mission :

Oui

Non

Commentaires :

Question # 4

Nous nous questionnons actuellement sur l'opportunité de proposer à l'Assemblée générale des membres de modifier le nom du Regroupement. À cet effet nous aimerions connaître votre préférence parmi les choix suivants :

SVP ne cochez qu'un seul choix :

a) Conserver le nom actuel : *Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec (RPCCQ)*

b) *Regroupement des psychologues de Québec et de Chaudière-Appalaches (RPQCA)* »

c) *Société de psychologie clinique de Québec (SPCQ)*

Commentaires :

CETTE SECTION VISE À OBTENIR VOTRE POINT DE VUE SUR LES ACTIVITÉS DU REGROUPEMENT

Jusqu'à maintenant, le RPCCQ a privilégié l'organisation d'activités de formation et d'autres à caractère social pour ses membres. Nous nous interrogeons actuellement sur l'opportunité d'élargir nos activités. Pour cela votre point de vue est précieux car il nous sera utile pour l'élaboration des orientations stratégiques du Regroupement pour les prochaines années.

Question # 5

Pour chacune des activités suivantes, précisez si, selon vous, l'activité est pertinente pour le Regroupement en les notant de 1 à 4. 1= non pertinent, 2= peu pertinent 3= pertinent 4 = très pertinent.

- | | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|-----|-----|-----|-----|
| a) Activités de formation continue à un coût moindre que le marché | () | () | () | () |
| b) Activités sociales pour les membres | () | () | () | () |
| c) Conférence sur des sujets pertinents au travail des psychologues (ex : l'incorporation) | () | () | () | () |
| d) Activités de supervision clinique pour les membres | () | () | () | () |
| e) Colloque ou autres événements d'envergure avec des invités de réputation internationale | () | () | () | () |
| f) Journées de ressourcement pour les psychologues | () | () | () | () |
| g) Bulletin d'information électronique | () | () | () | () |
| h) Forum d'échanges entre les membres (via le site RPCCQ, Face Book, Linked In...) | () | () | () | () |
| i) Promotion du travail des psychologues auprès de la population (ex : conférences publiques) | () | () | () | () |
| j) Partenariats avec d'autres regroupements ou associations de psychologues | () | () | () | () |
| k) Partenariats formels avec l'Institut de santé mentale, l'École de psychologie, ... | () | () | () | () |
| l) Activités favorisant l'intégration des nouveaux psychologues (mentorat, jumelage...) | () | () | () | () |
| m) Octroi de bourses à des étudiants doctorants en psychologie | () | () | () | () |
| n) Réalisation ou financement de recherches en psychologie | () | () | () | () |
| o) Levées de fonds pour le financement de certaines activités du Regroupement | () | () | () | () |

Autres précisez : _____

Question # 6

Pour chacune des activités suivantes, précisez si l'activité aura un impact sur votre intérêt à devenir membre et/ou à renouveler annuellement votre adhésion au Regroupement en les notant de 1 à 4.

1= aucun impact 2= peu d'impact 3= impact réel 4 = un grand impact.

	1	2	3	4
a) Activités de formation continue à un coût moindre que le marché	()	()	()	()
b) Activités sociales pour les membres	()	()	()	()
c) Conférence sur des sujets pertinents au travail des psychologues (ex : l'incorporation)	()	()	()	()
d) Activités de supervision clinique pour les membres	()	()	()	()
e) Colloque ou autres événements d'envergure avec des invités de réputation internationale	()	()	()	()
f) Journées de ressourcement pour les psychologues	()	()	()	()
g) Bulletin d'information électronique	()	()	()	()
h) Forum d'échanges entre les membres (via le site RPCCQ, Face Book, Linked In...)	()	()	()	()
i) Promotion du travail des psychologues auprès de la population (ex : conférences publiques)	()	()	()	()
j) Partenariats avec d'autres regroupements ou associations de psychologues	()	()	()	()
k) Partenariats formels avec l'Institut de santé mentale, l'École de psychologie, ...	()	()	()	()
l) Activités favorisant l'intégration des nouveaux psychologues (mentorat, jumelage...)	()	()	()	()
m) Octroi de bourses à des étudiants doctorants en psychologie	()	()	()	()
n) Réalisation ou financement de recherches en psychologie	()	()	()	()
o) Levées de fonds pour le financement de certaines activités du Regroupement	()	()	()	()

Autres activités pouvant avoir un impact positif sur votre adhésion : _____

Questions 7

Précisez parmi les activités suivantes lesquelles seriez-vous intéressé à contribuer bénévolement. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- a) Activités sociales pour les membres ()
- b) Conférence sur des sujets pertinents au travail des psychologues (ex : l'incorporation) ()
- c) Colloque ou autres événements d'envergure avec des invités de réputation internationale ()
- d) Journées de ressourcement pour les psychologues ()
- e) Bulletin d'information électronique ()
- f) Forum d'échanges entre les membres (via **rpccq.ca**, Face Book, Linked In...) ()
- g) Promotion du travail des psychologues auprès de la population (ex : conférences publiques) ()
- h) Activités favorisant l'intégration des nouveaux psychologues (mentorat, jumelage...) ()
- i) Levées de fonds pour le financement de certaines activités du Regroupement ()

Autres, précisez : _____

Si vous avez coché une ou plusieurs réponses, précisez davantage, s'il y a lieu votre intérêt, et indiquez vos coordonnées (prénom, nom et adresse courriel) afin que nous puissions vous rejoindre au besoin :

MERCI D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE RÉPONDRE À NOTRE SONDAGE.



Résultats du sondage

Recommandations du CA à l'AGA

Sondage du RPCCQ

Portrait des 189 répondants

Région	Répondants	Psychologues Cliniciens	Psychologues
Québec (03)	146	779 (18,7%)	1091
Chaudière Appalaches (12)	43	170 (25,3%)	269

Sondage du RPCCQ

Portrait des 189 répondants

Territoire	Nombre de répondants
Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans (03)	1
Charlevoix/Charlevoix-Est (03)	2
La Jacques-Cartier/Portneuf (03)	8
Québec (03)	135
Lévis/Bellechasse (12)	31
Lotbinière/Les Appalaches (12)	3
Montmagny/L'Islet (12)	1
Nouvelle-Beauce/Robert-Cliche (12)	4
Beauce Sartigan (12)	4

Sondage du RPCCCQ

La participation au sondage

Groupe de référence	Répondants/ Personnes visées	Pourcentage
Psychologues des régions 03 et 12	189/1360	13,9%
Psychologues cliniciens des régions 03 et 12	187/949	19,7 %
Membres actifs et inactifs lors du sondage	155/314*	49,3%
Membres actifs au moment du sondage	118/210	56,2%

* Note: 314/ 949 = 33 % de psychologues cliniciens membres ou anciens membres.

Sondage du RPCCCQ

Appui à l'énoncé de mission

«Promouvoir et favoriser les bonnes pratiques en psychologie clinique».

Appui	Répondants	Pourcentage
Oui	179	96,7 %
Non	10	5,3%

Recommandations du CA

Mission du RPCCQ

Le CA recommande à l'AGA d'adopter la résolution suivante :

Que l'article 1,4 des «Statut et règlements » du RPCCQ soit modifié afin d'y inclure l'énoncé de mission suivant :

«Promouvoir et favoriser les bonnes pratiques en psychologie clinique»

Sondage du RPCCCQ

Le nom de notre organisation

Nom proposé	Ensemble des répondants	Membres Actifs
Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec (RPCCQ)	63	43
Regroupement des psychologues de Québec et de Chaudière-Appalaches (RPQCA) »	64	42
Société de psychologie clinique de Québec (SPCQ)	62	33
TOTAL	189	118

Sondage du RPCCCQ

Le nom de notre organisation

Avis des répondants	Ensemble des répondants	Membres Actifs
Statut quo (ne pas changer le nom)	63 (33,3%)	43 (36,4 %)
Modifier le nom	126(66,6%)	75(63,6%)
TOTAL	189	118

Recommandations du CA

Nom de notre organisation

Le CA recommande à l'AGA d'adopter la résolution suivante :

« Que soit confié au CA 2016-2017 le mandat :

- d'examiner les impacts d'un changement de nom du RPCCQ;**
- d'élaborer une ou des propositions de nom;**
- de documenter les avantages et inconvénients de ces propositions;**
- de faire rapport de son mandat à l'Assemblée des membres en vue d'une prise de décision éclairée et ce en Assemblée Générale Spéciale ou lors de l'AGA 2017 . »**

Sondage du RPCCCQ

Activités	Pertinent et très pertinent	Impact et Grand Impact
Formation continue à coûts moindre	186 (98,4%)	175 (93,7%)
Activités sociales	110 (58,2 %)	52 (27,5%)
Conférence sujets pour psychologues	179 (94,7 %)	139(73,6%)
Supervision clinique	160 (84,6%)	108 (57,2 %)
Colloque	165 (87,3%)	132(69,9%)
Journée de ressourcement	140 (74,1%)	93 (49,2%)
Bulletin électronique	145 (76,7%)	58 (30,7 %)
Forum échange via médias sociaux	94 (49,7%)	32(16,9%)
Promotion travail psychologues auprès population	142 (75,1%)	72(38,1%)
Partenariat avec autres OBNL psychologues	151 (79,9%)	68(35,9%)
Partenariat avec École de Psy ou Institut SM	159 (84,1%)	68(35,9%)
Int.nouveaux psychologues, jumelage mentorat	149 (78,8%)	56 (29,6%)
Bourses à des doctorants	51 (26,9 %)	15 (7,9%)
Réalisation ou financement recherches	43 (22,7%)	20 (10,6%)
Levées de fonds pour le RPCCCQ	75 (39,7%)	23 (13,2%)

Pistes pour les orientations 2015-2018

Activités	Pertinent et très pertinent	Impact et Grand Impact
Formation continue à coûts moindre	186 (98,4%)	175 (93,7%)
Conférence sujets pour psychologues	179 (94,7 %)	139(73,6%)
Supervision clinique	160 (84,6%)	108 (57,2 %)
Colloque	165 (87,3%)	132(69,9%)
Journée de ressourcement	140 (74,1%)	93 (49,2%)



ORIENTATIONS STATÉGIQUES 2015 -2018

PLANIFICATION 2016-2017

Orientations stratégiques 2015-2018

Tenant compte de l'analyse des résultats du sondage et de l'exercice de réflexion qui en a suivi, le CA a adopté les orientations stratégiques 2015-2018 suivantes:

- Offrir des formations de qualité en vue de favoriser les bonnes pratiques en psychologie clinique;
- Organiser à l'intention des membres des activités d'approfondissement de la pratique clinique en vue de favoriser le ressourcement;
- Réaliser un colloque en 2017 sous réserve de la prise en charge de l'événement par un comité de projet sous l'autorité du CA;
- Offrir des conférences réservés aux membres sur des sujets d'intérêt professionnel afin de contribuer au développement des différentes dimensions de la pratique ;
- Organiser à l'intention des membres des activités sociales notamment dans le cadre d'autres activités réservées aux membres afin de favoriser le partage et l'échange ;
- Établir les modalités de contribution à l'organisation d'activités de supervision clinique afin d'en faciliter l'accès aux membres.

Planification 2016-2017

Poursuivre la mise en œuvre des orientations 2015-2018, principalement et non exclusivement par:

- La Programmation de la formation 2016-2017;
- L' Activité de ressourcement réservée aux membres au printemps 2016 avec reprise possible à l'automne;
- La réalisation du Colloque à l'automne 2017;
- L' analyse des recommandations d'activités et des propositions de collaboration de la part des psychologues ayant répondu au sondage en vue d'enrichir l'offre de services aux membres.



PROGRAMMATION DES FORMATIONS 2016-2017

LA RESTAURATION DE L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE SUITE À UNE PERTURBATION, UNE RUPTURE ET/OU UNE IMPASSE RELATIONNELLE

Dr Conrad Lecomte, Psychologue

Vendredi le 17 juin au dimanche 19 juin 2016

FORCES ET SOUFFRANCES PSYCHIQUES DE L'ENFANT, LES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES : ESPOIRS ET INQUIÉTUDES.

Dr Michel Lemay, Psychiatre

Vendredi 23 septembre 2016

LA RESTAURATION DE L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE SUITE À UNE PERTURBATION, UNE RUPTURE ET/OU UNE IMPASSE RELATIONNELLE

Dr Conrad Lecomte, Psychologue

Vendredi le 4 novembre au dimanche le 6 novembre 2016

ÉMOTIONS NEUROSCIENCES ET PSYCHOTHÉRAPIE*

François Lafond, Psychologue

Vendredi le 25 novembre

QUAND L'INSOMNIE TOURNE AU CAUCHEMAR : CHRONICITÉ, COMORBIDITÉ ET CAS DIFFICILES.

Anne Marie Guay, Psychologue

Vendredi le 10 février 2017

LA PSYCHOTHÉRAPIE PSYCHODYNAMIQUE EN LIEN AVEC LES RÉPERCUSSIONS DU TROUBLE DE L'ATTACHEMENT.

Dre Paule Delisle, Psychologue

Vendredi le 31 mars 2017

TROUBLE DÉFICITAIRE DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ CHEZ L'ADULTE *

Dre Anick Vincent, Psychiatre

Vendredi le 28 avril 2017

(*) Titre provisoire

Résolution visant à accorder au CA un pouvoir de dérogation pour l'admission de cas exceptionnels.

À la lumière de certaines demandes spéciales qui ont été présentées au CA et de leur caractère raisonnable, les membres du CA jugent opportun de faire la recommandation suivante à l'Assemblée générale des membres :

Qu'un pouvoir de dérogation soit accordé au CA afin que des professionnels, autres que ceux actuellement admissibles, puissent de façon exceptionnelle être admis à certaines formations du RPCCQ. Le CA devra faire rapport à l'AGA à la fin de l'année du nombre de professionnels ainsi admis et des motifs de leur admission.

Résolution visant à modifier le tarif étudiant

Suite au constat qu'aucun étudiant ne s'est inscrit aux formations du RPCCQ et des témoignages reçus à l'effet que le tarif était trop élevé, les membres du CA recommande à l'Assemblée générale des membres :

De diminuer le tarif étudiant à 95 \$ taxes incluses.